

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE SAINT-MARTIN-SUR-LAVEZON

DÉLIBÉRATION 2023-24

Nombres de conseillers : 11

Présents : 8

Absents : 3

Le 27 avril deux mille vingt-trois (27/04/2023)

Le conseil municipal de la commune de SAINT-MARTIN-SUR-LAVEZON, dûment convoqué, s'est réuni en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle LAVILLE, Maire.

Présents : Mrs ARTO Jean - DEL GRANDE Stéphane - PASERO Fabien

Mmes GUILHON Sylvie - FRANCOIS Johanna – LAVILLE Marie-Noëlle - PALIX Fabienne - - PAMIES Sophie

Absent(s) excusé(s) – JAMMES Patrick, SAIMMAIME Isabelle

Absent(s) : GUILHON Jérémie.

Pouvoirs : JAMMES Patrick a donné pouvoir à GUILHON Sylvie, SAIMMAIME Isabelle a donné pouvoir à ARTO Jean,

Convocation expédiée le 21 avril 2023

Secrétaire de séance : PALIX Fabienne

OBJET : ECLAIRAGE PUBLIC REMPLACEMENT DES LUMINAIRES HAMEAU DE LA BASTIDE

Madame la maire rappelle le contexte de cette délibération :

La commune de Saint Martin Sur Lavezon a décidé de transférer la compétence éclairage public par délibération du 16/12/2021 dans le but de rénover et remplacer les luminaires les plus consommateurs d'énergie.

C'est le cas du hameau de la Bastide qui a fait l'objet d'une étude et d'un devis de la part du SDE07.

Vu le Code général des collectivités territoriales et, notamment, son article L2121-29,

Vu le devis du SDE07 d'un montant 16 288.88 €, dont 9162.50€ à la charge du SDE07 et 7126.39€ (+ frais MO) à la charge de la commune.

Considérant qu'il y a lieu de commander l'intervention de remplacement des luminaires du hameau de la Bastide par le SDE07,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par : 10 voix pour, 0 contre et 0 abstention :

- **AUTORISE** Madame la Maire à signer la commande auprès du SDE07 pour le remplacement des luminaires du hameau de la Bastide sous la forme d'une subvention versée d'un montant de 7126.39€ (+ frais de MO) ainsi que tous les documents afférents à cette opération.

Ainsi délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Ont signé au registre les membres présents

Pour extrait conforme,

Fait à Saint Martin sur Lavezon

La maire
Marie-Noëlle LAVILLE



Le secrétaire,

